

BORDEAUX ACTU

TRANSPORT/CUB

Veolia et Keolis au tableau

Une nouvelle réunion de négociations se tenait hier afin de choisir le futur délégataire du réseau Tbc



Le nouveau délégataire sera choisi cet automne

■ En matière de transport, la rentrée a sonné hier pour les deux candidats susceptibles d'exploiter le réseau Tram et Bus de la Cub (Tbc) pour les cinq ou les huit prochaines années. En effet, le renouvellement de la délégation de service public pour le réseau Tbc sera effectif au 1^{er} janvier 2009. Aussi, d'ici la fin de l'année, la Cub se doit de choisir entre les deux candidats ayant déposé un dossier. D'un côté, Veolia Transport qui exploite le réseau Tbc depuis son lancement (2001) et qui souhaite voir son mandat reconduit et de l'autre, Keolis, filiale de la SNCF, qui a consacré de longs mois à préparer sa candidature. Mais la tâche ne sera pas simple pour les deux concurrents puisque Vincent Feltesse, le président de la Cub, soulignait en juin dernier «qu'il allait falloir remettre à plat tout le réseau de transport». Aussi, afin d'aborder les différents paramètres et de mener à bien les négociations, la Cub a mis en place cinq réunions thématiques. «Le mot d'ordre de ces réunions étant égalité, équité et confidentialité. Un candidat est entendu le matin, l'autre l'après-midi selon le même ordre du jour», souligne Gérard Chausset, vice-président en charge des transports de demain. La première de ces rencontres, qui s'est tenue le 27 juillet, était consacrée à la présentation de l'offre. La seconde, qui se déroulait hier, portait sur le réseau. «La Cub attend des concurrents des propositions qui soient à la hauteur des demandes et des besoins des usagers

avec un réseau de bus performant, un tram qui soit le moins saturé possible et un réseau global à la hauteur du succès du tram». Enfin, la prochaine réunion, programmée mercredi, s'intéressera au critère financier. Un rendez-vous primordial dans le calendrier des négociations puisque les modalités financières pèseront lourd dans la balance. L'enjeu sera de taille puisque la Cub doit faire face à un déficit global du réseau de 95 M€, soit une augmentation de 2,6% depuis 2006. «Plus on limitera le déficit, plus on s'assurera de bons investissements pour la 3^e phase». Pour y parvenir, les candidats devront améliorer les recettes commerciales en diminuant notamment la fraude, en améliorant la fréquentation et peut être même en augmentant le prix du ticket. Par ailleurs, pour réaliser l'intégralité du tracé prévu dans la 3^e phase du TCSP d'ici à 2015 (à savoir 17km de tram et 7 km de tram-train pour 440 M€), des arbitrages financiers seront inévitables. Les regards des élus se porteront donc sur la contribution forfaitaire d'exploitation qui a jusque-là grandement avantagé le délégataire, passant de 89,8 M€ par an à 133,9M€ par an, entre 2001 et 2007. «On veut plus, mieux et moins cher mais aussi et surtout, un contrat plus favorable à la collectivité. Et sans attendre de miracle, je pense qu'il existe réellement des marges de manœuvre». Le conseil communautaire devrait entériner son choix lors de la réunion du mois de novembre.

Stella Dubourg

Un concurrent de taille

Loin d'être un nouveau venu dans le domaine des transports, Keolis a fait ses preuves dans près de huit pays dans le monde et transporte au total 1,8 milliards de voyageurs. En France, Keolis est le 1^{er} opérateur de transport urbain. La société est chargée d'exploiter des services de bus en Charente-Maritime, à Agen mais aussi en Gironde avec les Cars de Bordeaux. En matière de tram, Keolis a déjà pu se faire largement la main puisque qu'elle exploite les trams de Lyon, Lille et Caen et s'intéresse de près aux projets de Tours, Angers et Dijon. Enfin, la société exploite les métros de Lille et Lyon.

TÉLEX

BERTHOU, DES VERTS AU MODEM

Jean-François Berthou, ancien Vert élu sur la liste d'Alain Juppé aux dernières élections municipales, annoncera aujourd'hui qu'il adhère au Modem. Le conseiller municipal bordelais avait été exclu des Verts lorsqu'il avait annoncé son ralliement à la liste Juppé.

FERMETURE DU PONT D'AQUITAINE

En raison de travaux de resserrage des colliers de la suspension, le pont d'Aquitaine sera fermé dans la nuit de jeudi à vendredi de 22 heures à 5 heures dans le sens Bordeaux-Paris.

MODIFICATION DE COLLECTE DES DÉCHETS À BORDEAUX

En raison de la nuit du roller qui aura lieu vendredi, la collecte des déchets ménagers dans le centre de Bordeaux aura lieu de 16 heures à 21 heures. Les riverains concernés devront rentrer leur bac le plus rapidement possible après le passage de la benne.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE BUS-PLAGE

Derniers jours pour profiter du bus qui propose aux Bordelais de 12 à 20 ans ou accompagnés d'un enfant de partir vers les plages ou les bases nautiques du littoral pour 2 € seulement. L'opération menée par le conseil général se termine le 31 août.

PEUT-ON ENCORE S'ENGAGER ?

La 14^e université Hommes-Entreprises, organisée par le Centre Entreprise et Communication Avancée, aura lieu aujourd'hui au château Smith Haut Lafitte. Cette nouvelle édition spécialement destinée au monde de l'entreprise s'intéressera au thème de l'engagement.

PELLEGRIN

3

Le CHU de Bordeaux se classe en troisième position de la 12^e édition du palmarès des 50 meilleurs hôpitaux publics que publie aujourd'hui *Le Point* derrière les CHU de Lille et de Toulouse.



PROCÈS/OGM

De la prison ferme requise contre Bové

Le procureur de la République du tribunal correctionnel de Bordeaux a requis hier soir huit mois de prison ferme et quatre ans de privation de droits civiques à l'encontre de José Bové (photo), ainsi que dix mois de prison avec sursis pour Marc Giblet, l'exploitant agricole chez qui avait été menée en novembre 2006, à Lugos en Gironde, une action contre les OGM. Ce dernier avait tiré à cette occasion un coup de feu en présence des militants écologistes. En outre, six mois avec sursis ont été requis contre deux d'entre eux et quatre mois avec sursis pour neuf autres. «Il est temps pour José Bové de mettre fin à des agissements compulsifs qui résultent d'un oedipe mal négocié», a notamment déclaré le procureur, en allusion au père de l'ex-candidat à l'élection présidentielle, ancien chercheur en agronomie. Les plaidoiries de la défense ont lieu aujourd'hui.

ALERTE

LES MÉDUSES ONT ENVAHI LE LITTORAL GIRONDIN

■ La préfecture de Gironde a lancé mardi un appel à la vigilance en raison de la présence de méduses potentiellement dangereuses sur le littoral girondin. Cette mesure fait suite «à l'hospitalisation, lundi au centre hospitalier d'Arcachon, de huit baigneurs victimes de brûlures cutanées et de malaises résultant d'un contact avec des méduses», a indiqué la préfecture, dans un communiqué. Ces vacanciers, dont deux ont été touchés à La Teste et six à Biscarrosse, en limite des plages girondines, ont pu ressortir après quelques heures de surveillance. L'Ifremer d'Arcachon a pour sa part identifié l'espèce repérée lundi comme étant la «Physalia Physalis» et confirmé son «caractère dangereux», selon la préfecture. Il ne s'agit pas de la même espèce que celle arrivée cet été sur plusieurs plages de la Côte d'Azur, qui sont des «Pelagia Noctiluca». Ces méduses, reconnaissables à

leur couleur bleutée lorsqu'elles sont immergées, sont dotées de très longs filaments pouvant atteindre plusieurs mètres. Le contact avec ces animaux provoque des lésions cutanées très douloureuses de type brûlure ou urticaire. Des symptômes plus généraux sont possible s: sensation de malaise, accélération du rythme cardiaque et de la pression artérielle, vertiges, douleurs abdominales, a rappelé la préfecture, en précisant que pour l'heure, aucune interdiction de baignade n'a été prise sur les plages girondines. Une reconnaissance aérienne effectuée mardi matin par un hélicoptère de la gendarmerie a confirmé la présence en grappes d'une trentaine de spécimen, à 500 m de la côte à hauteur de Soulac, Hourtin, Carcans, du sémaphore du Cap Ferret et des passes sud du bassin d'Arcachon. Cinq à dix spécimen ont par ailleurs été aperçus à l'intérieur du bassin.